

# COMMISSION D'APPEL

Tél : 04 76 26 87 72

(04.76.26.87.72) – mardi à partir de 16 H.

## REUNION DU MARDI 14/03/2017

### CONVOCATION

Président : M. VACHETTA

Présents ; A. SECCO (Secrétaire), V. SCARPA, G. BISERTA, R. NODAM, J. M. KODJADJANIAN, R. GUEDOUAR, J. LOUIS.

**DOSSIER N° 32** : Appel du comité directeur du district de l'Isère de la décision de la Commission de discipline prise le 28/02/2017 et parue le 02/03/2017.

MATCH: FROGES OC / AS GRESIVAUDAN – SENIORS -4ème DIVISION – POULE A du 04/12/2016

L'audition aura lieu le Mardi 28/03/2017 à 19h00.

Les personnes convoquées le seront par un courrier envoyé au président du club et aux personnes concernées.

## REUNION DU MARDI 14/03/2017

**DOSSIER N° 31**: Appel du club FUTSAL ETOILE FONTAINE de la décision de la commission des règlements prise le 28/02/2017 et parue le 02/03/2017 PV N°331.

MATCH : FUTSAL ETOILE FONTAINE / FUTSAL NUXERETE – PROMOTION D'EXCELLENCE du 16/02/2017.

Considérant que le club FUTSAL ETOILE FONTAINE est mis hors compétitions du district de l'Isère pour infraction de trésorerie à la ligue AUVERGNE RHONE ALPES avec une prise d'effet au 27 février 2017, la commission d'appel déclare son appel irrecevable.

### APPEL REGLEMENTAIRE

## AUDITION DU MARDI 14/03/2017

### Relevé de décision

Composition de la commission d'appel du district.

Président : M. VACHETTA

Présents ; A. SECCO (Secrétaire), V. SCARPA, G. BISERTA, R. NODAM, J. M. KODJADJANIAN, R. GUEDOUAR, J. LOUIS.

**DOSSIER N° 27:** Appel du club de RIVES SPORTS de la décision de la commission des règlements prise le 07/02/2017 et parue le 09/02/2017.

RECIDIVE CLUB.

**La commission : Confirme la décision de la commission des Règlements dans toutes ses dispositions.**

Le Président  
Michel VACHETTA

Le Secrétaire  
André SECCO